



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 352

21 mars 2012

Budget du Québec 2012-2013

Le ministre Bachand a tenté sa chance

QUÉBEC, le 20 mars 2012 – En matière de lutte à la pauvreté et de réduction des inégalités, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a préféré faire bien paraître le Québec plutôt que d'en livrer une image réaliste, et nécessairement moins rose. En fait, il a tenté sa chance, sans succès.

Difficile d'avoir l'heure juste sur les inégalités

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté a, par le passé, recommandé au gouvernement du Québec qu'il fournisse, dans sa documentation budgétaire, les données nécessaires pour juger de l'évolution des inégalités socioéconomiques. Un cahier spécial les fournit enfin. De façon partielle et partielle toutefois.

Dans ses calculs sur les inégalités, le Ministère emprunte à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) une méthode qui ne tient pas compte du décile le plus riche de la population. « Ne pas tenir compte des 10 % les mieux nantis au Québec, cela déforme complètement le portrait », d'affirmer Robin Couture, porte-parole du Collectif. En effet, en utilisant d'autres méthodes, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) constate, quant à lui, une progression des inégalités au Québec. En 2007, la part de revenu accaparée par le décile des QuébécoisES les plus riches s'établissait à 37 %. Peut-on faire fi d'une telle concentration de la richesse ? « Pour mobiliser l'ensemble de la société sur un enjeu aussi préoccupant que celui des inégalités, il est essentiel de s'élever au-dessus de la partisanerie et de donner l'heure juste aux gens. Or, en présentant une image embellie de la réalité, le ministre risque de repousser aux calendes grecques toute action significative sur cet enjeu », a-t-il poursuivi.

Un véritable plan d'appauvrissement

Le ministre Bachand affirme que le « budget d'aujourd'hui ne contient aucune nouvelle taxe, aucun nouvel impôt pour les citoyens québécois ». Ce qu'il ne dit pas, c'est que toutes les mesures régressives ont été annoncées lors du budget « programmatique » de 2010-2011. « Qui plus est, les données disponibles pour analyse s'arrêtent en 2009 et ne nous permettent donc pas de considérer leurs impacts sur les inégalités », de poursuivre M. Couture. En fait, sur les plans de la pauvreté et des inégalités, les trois budgets Bachand se résument facilement : maintenir les plus pauvres en situation de pauvreté, appauvrir davantage une partie importante de la classe moyenne et « libérer les ambitions » des plus riches. « En privilégiant la taxation et la tarification à l'imposition progressive, le ministre est en train de corrompre tout le pacte social et fiscal, le lien des citoyenNES entre eux et avec l'État », a-t-il insisté.

Rien pour les plus pauvres

Les plus pauvres au Québec, ce sont les personnes seules. Et celles-ci demeureront pauvres : le budget 2012-2013 ne contient aucune mesure pour améliorer leur situation. Entre 2003 et 2009, le taux de faible revenu des personnes seules, suivant la mesure du panier de consommation (MPC), s'est détérioré, passant de 21,5 % à 25,7 %. Autrement dit, plus d'une personne seule sur quatre ne couvre pas ses besoins de base au Québec. Pour les femmes seules, c'est encore pire : c'est plus d'une sur trois. « Les QuébécoisES sans enfants sont traités comme des citoyenNES de second ordre, leurs droits sont bafoués. Le revenu des plus pauvres au Québec correspond à seulement 51 % de la couverture des besoins de base, du minimum vital reconnu par toutes, même par le gouvernement. Et ce dernier a le front de leur dire aujourd'hui que ce n'est pas à la veille de changer ! », de conclure M. Couture.

D'autres réactions

Le troisième budget de Raymond Bachand, déposé hier, a soulevé de nombreuses réactions. Malheureusement, il est impossible de publier toutes celles qui sont pertinentes. Mais, vous trouverez à la page suivante quelques extraits d'analyse d'organisations québécoises, toujours en lien avec la pauvreté et les inégalités.

D'autres réactions (suite de la page 1)

Sur les femmes

« Que ce soit sur l'angle de la retraite, de l'éducation, de la pauvreté ou du développement économique, nous sommes incapables de voir comment le gouvernement tient compte des femmes dans le budget » (FFQ).

Sur les régimes volontaires de retraite

« Non seulement les employeurs ne seront pas obligés d'y contribuer et tous les risques financiers reposeront uniquement sur les épaules des travailleuses et travailleurs, mais en plus les frais de gestion qu'exigeront les institutions financières risquent de venir gruger les rendements des épargnes ainsi générés » (CSD).

« Nous croyons que la seule solution, équitable pour l'ensemble de la population, c'est de bonifier le Régime de rentes du Québec. Tout d'abord, parce que cela constitue un vrai régime de retraite où tous participent également à peu de frais (0,8 %), parce que cela soulagerait la pression sur les employeurs face aux régimes complémentaires et parce que cela diminuerait la responsabilité du gouvernement de venir en aide aux retraités en situation de pauvreté » (FTQ).

Sur les aînés

« Globalement, l'investissement additionnel concernant les aînés en 2012-2013 se limite à 195 millions \$, soit beaucoup moins que les 275 millions \$ attendus, et donc une infime portion du 2,7 milliards \$ sur cinq ans dont se vante le ministre Bachand » (AQRP).

« Par ailleurs, ces investissements, de l'aveu du gouvernement, seront puisés à même les budgets réguliers du ministère de la Santé et des Services sociaux et, surtout, seront financés en bonne partie par la taxe santé. Cette taxe sera majorée à 200 \$ par adulte cette année. Ce qu'on nous donne d'une main, on nous l'enlève de l'autre. La taxe santé pénalise un

grand nombre de personnes aînées. Elle est inéquitable et régressive » (AREQ).

Sur l'accessibilité à l'université

« Ce budget est une véritable gifle aux étudiants qui manifestent depuis des semaines leur mécontentement, mais ceux-ci n'entendent pas se laisser faire. Les étudiants soulignent que le mot "étudiant" n'a d'ailleurs pas été nommé une seule fois dans le discours officiel de M. Bachand » (FEUQ et FECQ).

« Si la population du Québec a réussi à faire plier le gouvernement sur la question des gaz de schiste, du ticket modérateur en santé et de la corruption dans l'industrie de la construction, elle réussira à convaincre le gouvernement libéral d'être à l'écoute des demandes populaires en faveur de l'accessibilité à l'université » (CLASSE).

Sur les mesures d'aide à l'emploi

« À la lecture du plan budgétaire qui se veut orienté vers une économie forte, la Coalition est déçue et demeure fortement préoccupée par l'absence d'investissement dans les mesures d'aide à l'emploi qui permettraient de réellement miser sur nos forces et de favoriser la participation du plus grand nombre de personnes à notre économie » (COCDMO).

Sur le logement social

« Le ministre Bachand jette de la poudre aux yeux quand il se sert du financement de 500 logements privés à loyer dit abordable en Abitibi, sur la Côte-Nord et dans des petites municipalités où le taux de logements inoccupés est inférieur à 1,5 % pour faire croire qu'il respecte son engagement de 3000 logements » (FRAPRU).

Sur les places en CPE

« Face à l'absence d'engagements financiers du gouvernement pour le développement et l'indexation des nouvelles places, l'AQCPE

craind la stagnation voire même l'interruption des projets de développement des nouvelles places et considère la situation très alarmante » (AQCPE).

Sur l'endettement des ménages

« De la même manière, le gouvernement se lance dans une série d'étude de cas pour affirmer que les Québécois ont plus de revenus disponibles. Pourtant, dans son budget, le gouvernement ne mentionne pas une seule fois l'endettement des ménages pourtant en grande augmentation. Si le revenu disponible est en telle croissance, comment expliquer l'endettement croissant des ménages ? » (IRIS).

Sur des avenues possibles

« Le ministre Bachand n'a pas cru bon, malheureusement, explorer de nouvelles avenues : nouveaux paliers d'impôt pour les plus riches, taxation des services financiers, modulation de la taxe de vente en fonction des caractéristiques des produits (biens de luxe, biens nuisibles à l'environnement), contrôle des coûts du médicament, notamment par la fin des privilèges injustifiés à l'industrie pharmaceutique. Rien de cela n'est fait » (Union des consommateurs).

Sur la persistance des inégalités

« Contrairement à ce que le ministre prétend, les inégalités socioéconomiques ont augmenté depuis le milieu des années 1990, comme le montre le coefficient de Gini. Les effets de la crise ont d'ailleurs accentué cette tendance depuis 2008. Il y a davantage de personnes à faible revenu, et cette réalité frappe particulièrement les personnes seules (une sur quatre vit sous le taux de faible revenu) et les aînés, dont la proportion de faibles revenus a plus que doublé à la suite de la crise » (APTS).



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca